

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉCOLE

2018-2019



Le Conseil d'école de l'école élémentaire l'Héritage, sous la présidence de Madame Lori Littleton s'est réuni 6 fois durant l'année scolaire 2018-2019, en incluant l'assemblée générale.

Le Conseil de parents était composé de quatre parents, d'un membre du personnel et de Madame Carette, directrice. Madame Mélanie Cometti a agi à titre de secrétaire d'assemblée.

Les réunions du Conseil se sont déroulées de manière cordiale et dans un esprit de collaboration.

Les collations saines, les levées de fonds, l'amélioration des services offerts aux élèves, la visibilité dans la communauté et l'amélioration du terrain de jeu ont été les sujets de conversation importants.

Le Conseil a aussi souligné les efforts du personnel afin de conserver un climat sain, d'offrir un enseignement de qualité ainsi qu'une gamme d'activités diversifiées proposées aux élèves.

RAPPORT FINANCIER

Le Conseil d'école a utilisé ses fonds pour payer les collations saines, pour organiser le BBQ du Conseil d'école de fin d'année, pour offrir un spectacle artistique aux élèves de l'école, pour organiser l'usine de cadeaux, pour participer à la parade de Noël à St. Catharines. Le conseil de parents a aussi offert des bourses à nos finissants, a aidé à payer des sorties éducatives à des enfants et a offert un petit déjeuner pour souligner le travail remarquable du personnel de l'école. Le bilan financier est positif et s'élève à 7 556,01\$. Le Conseil a tenu des campagnes de financement qui ont permis d'amasser 883,51\$ Donc, un montant d'un peu plus de 7 556,01\$ est à la disposition du conseil d'école. Plusieurs idées de projets sont sur la table. Cette année, nous ciblerons les priorités afin d'améliorer la vie des élèves à l'école l'Héritage, en particulier l'amélioration de la bibliothèque et l'organisation de la cour d'école.

Je remercie tous les membres du Conseil des parents de l'école l'Héritage pour leur implication.

Lori Littleton

Présidente Conseil d'école 2018-2019

École L'Héritage

